

Mesdames, Messieurs Chers Rance Joggeurs et chères Rance Joggeuses

Le président et les membres du bureau de Rance Jogging ont le plaisir de vous inviter à l’Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire qui se déroulera le vendredi 19 septembre 2025 à partir de 20h00 à la salle des fêtes de Tressaint.

L’ordre du jour que nous proposons, comprend les éléments suivants:

* Ouverture de l'AG extraordinaire par le président de Rance Jogging.

-Modifications des statuts de l’association RANCE JOGGING.

* Ouverture de l'AG ordinaire par le président de Rance Jogging, adoption du procès-verbal de l'AG du 27 septembre 2024.

-Rapport moral par le secrétaire.

-Le bilan financier par le trésorier.

-Les indicateurs.

-Bilans sportifs, Marche Nordique et course à pied.

-Bilan de nos évènements : Le Rallye Nordique de la Rance, La Corrida Dinannaise, La Quévert Luisante.

-La Joëlette et autres actions de Solidarité.

-Les Projets 2025/2026.

-Suggestions et questions diverses.

-Elections des nouveaux membres.

-Paroles aux élus.

-Clôture de l’AG par le président de l’association.

Le président de RANCE JOGGING

Gilles ROCHARD

* Le conseil est renouvelé chaque année par tiers. Les membres faisant partie du tiers sortant sont rééligibles.
* Les personnes souhaitant présenter leur candidature pour une nomination au Conseil d'administration devront se faire connaître au plus tard le vendredi 12 septembre 2025.
* Aucun «bon pour pouvoir» ne sera accepté à l’occasion du vote; seules les personnes présentes seront prises en compte.
* Si vous êtes intéressé(e), veuillez-nous le faire savoir en remplissant le coupon ci-dessous et en le faisant parvenir au plus tard le 12 septembre 2025 à Gilles ROCHARD 131 La Pesnais 22630 LES CHAMPS GERAUX ou gillesrochard@gmail.com ou guy.granville@orange.fr

![28882-3-scissors-icon[1]]()

**Je soussigné,**

 Nom : ………………………………………….. Prénom :…………………………………..

**Etre candidat pour intégrer le conseil d’administration de RANCE JOGGING pour la saison 2025 - 2026**

**Enregistrement des adhésions et licences pour la nouvelle saison 2025/2026.**

* + Adhésion Rance Jogging simple 30€.
	+ Adhésion Rance Jogging simple réduite à 20€ + ATHLE RUNNING FFA 64.10€, soit au total 84.10€.
	+ Adhésion Rance Jogging simple réduite à 20€ + ATHLE COMPETITION FFA 97.10€, soit au total 117.10€.

Vous avez la possibilité de renouveler et régler votre adhésion par carte bleue directement sur [www.rance-jogging.com,](http://www.rance-jogging.com/)**c’est simple rapide et totalement sécurisée.**

Nous validerons les adhésions au club sur la période de septembre à octobre que si nous avons:

* + Votre demande d’inscription dûment remplie et signée.
	+ Pour les adhésions simples, le formulaire « questionnaire de santé » renseigné (remplace le certificat médical).

Les adhérents souhaitant prendre une licence à la FFA seront dispensés d’une présentation de certificat médical. Il leur suffira uniquement de valider le questionnaire « Parcours Prévention Santé » sur le site de la FFA.

Afin de limiter le travail de chacun, nous vous conseillons de privilégier l’adhésion sur le site internet Rance Jogging ou sinon de faire parvenir votre dossier d’inscription :

* + Au forum des Associations le samedi 30 aout à LANVALLAY
	+ Au forum des associations le samedi 6 septembre à DINAN
	+ A l’Assemblée Générale du club le vendredi 19 septembre 2025
	+ Lors d’un entraînement
	+ Ou par courrier postal à: Gilles ROCHARD–131 La Pesnais 22630 LES CHAMPS GERAUX

Pour Rance Jogging

Le secrétaire Guy GRANVILLE

